COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI) - VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Election d'un conseiller délégué - Membre du Bureau communautaire

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_01-DE
AGEDI

À la suite de la démission de M. Pierre BLACHON de son mandat de conseiller communautaire et de ses fonctions de membre du bureau communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du bureau.

Le Président rappelle que, par délibération du conseil communautaire en date du 9 avril 2026, le nombre des conseillers communautaires délégués, membres du bureau, a été fixé à trois.

Après appel à candidatures, Mme Marie FIZET se porte candidate pour occuper le poste de conseiller communautaire délégué laissé vacant par M. Pierre BLACHON, avec une délégation portant sur la transition écologique.

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de procéder à cette élection à main levée.

Il est procédé au vote.

Résultat du scrutin :

- Membres présents ou représentés : 28
- Suffrages exprimés : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstention : 0

Mme Marie FIZET est élue à l'unanimité membre du bureau communautaire, en qualité de conseillère communautaire déléguée à la transition écologique, en remplacement de M. Pierre BLACHON.

Le Président est chargé de prendre l'arrêté portant délégation de fonctions à Mme Marie FIZET.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYX ET BOLE
LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 21/09/26
et de la publication le : 21/09/26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_01-DE
AGEDI